

PROCES VERBAL
CONSEIL d'ECOLE n°2 - année scolaire 2016-2017
École élémentaire Léon Blum - Longvic

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 14 mars à 17h25 à l'école Léon Blum.

Etaient présents :

- enseignants : Mme Antemi, Mme Landrot, M. Bianchi, M. Bertholomey, Mme Africano, Mme Zunino, Mme Lanarre
- représentants des parents d'élèves : Mme Pawka, M. Prospa
- mairie de Longvic : Mme Prévost (adjointe au maire), Mme Viélix (responsable du pôle éducation)

Etaient excusés :

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Chenôve : M. Lascaux
- représentants parents d'élèves : Mme Jorand, Mme Mangone, M. Picard, Mme Couraleau, Mme Bonnin, M. Furmaniak, Mme Egéa

* * *

Ordre du jour :

1. suivi des effectifs
2. rythme scolaire
3. adoption projet d'école 2016-2019
4. équipement informatique, information Wifi
5. hygiène et sécurité
6. projets pédagogiques
7. Guynemer Parc et son école en fête
8. bilan financier de la coopérative scolaire

* * *

Le secrétaire de séance est Mme Pawka, représentante des parents d'élèves.

En introduction, Mme Lanarre (enseignante plus de maitre que de classe) se présente. Elle intervient auprès des classes de CP, CE1 et CE1/CE2 soit en co-intervention dans la classe, soit avec un groupe d'élèves. Elle est présente sur l'école les lundis, mardis et un mercredi sur deux.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si son poste sera reconduit à la rentrée prochaine.

1. suivi des effectifs

	Mme Landrot	M. Bianchi (remplace Mme Dalla Torre en congé parental)	Mme Antemi (déchargée le lundi par Mme Ponticelli)	Mme Bertholomey	Mme Africano	Mme Zunino
rentrée 2016	17 élèves (CP)	23 élèves (CE1)	26 élèves (8 CE1 18 CE2)	24 élèves (CM1)	23 élèves (CM2)	12 élèves (ULIS)
mars 2017	1 arrivée → 18 élèves (CP)		1 départ → 25 élèves (8 CE1- 17CE2)		1 départ → 22 élèves (CM2)	1 départ → 11 élèves (ULIS)
Effectif : 112 élèves (moyenne : 22,4 élèves par classe) hors ULIS Effectif de l'école : 123 élèves						

* M. Bianchi termine son remplacement, vendredi 17 mars inclus. Mme Dalla Torre reprendra son poste la semaine suivante à temps partiel. Elle sera complétée les lundis matins par un remplaçant.

* 23 élèves de Grande Section ont été annoncés pour faire leur rentrée en CP lors de la prévision des effectifs demandée par la DSDEN en novembre 2016. Il s'agit d'une prévision et non pas d'inscription. D'ores et déjà, plusieurs familles ont informé l'école de leur déménagement l'an prochain, une demande sera faite à toutes les familles pour savoir si leur enfant restera bien inscrit à la rentrée prochaine.

*** Information Inscription-Admission :**

Les inscriptions se font au service scolaire La Passerelle (place Diawara) du 20 au 31 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h. Est demandé : livret de famille, justificatif de domicile, éventuellement certificat de radiation et document relatif à l'autorité parentale si besoin.

La municipalité délivre alors une **attestation d'inscription** à fournir à l'école pour son admission.

Les admissions se font à l'école le 3 et 5 avril, le 15 et 17 mai, sur rendez-vous. Se munir : de l'attestation d'inscription de la mairie, du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat de radiation pour les nouveaux habitants.

2. rythme scolaire

La DSDEN a sollicité les écoles et les parents d'élèves pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires au mois de janvier 2017. Un questionnaire a été à renseigner.

L'école n'est pas sous régime dérogatoire ou expérimental. Les rythmes scolaires sont mis en place à raison de 5h15 de classe sur toute la semaine et 3h le mercredi matin. Les récréations ont été conservées les matins et les après-midi en milieu de demi-journée durant 15 minutes.

Les enseignants n'ont pas connaissance du PEDT, projet éducatif territorial.

Mme Antemi demande à ce que le PEDT soit transmis à l'école.

Les salles de classe ne sont pas utilisées pour les NAP, excepté la salle TBI du rez-de-chaussée.

Les enseignants informent qu'ils pourraient être favorables à l'allongement de la matinée au-delà de 3h (moins de 3h30).

Les représentants des parents d'élèves n'ont pas encore renseigné l'enquête.

3. adoption projet d'école 2016-2019

Le projet d'école a été étudié par l'inspection. Les 3 axes retenus et présentés lors du 1^{er} conseil d'école sont donc conservés :

- Parcours citoyen
- Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit
- Développer et mettre en place des méthodes et outils pour apprendre

Des fiches actions ont été rédigées pour cette année scolaire pour mettre en œuvre le projet d'école :

Parcours citoyen

- fiche n°1 : appropriation des valeurs de la République
- fiche n° 2 : collecter et trier pour préserver la planète
- fiche n°3 : ouverture sur le monde et solidarité envers les autres

Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit

- fiche n°1 : s'exprimer à l'oral en variant les situations, les publics
- fiche n°2 : produire des écrits et communiquer

Développer et mettre en place des méthodes et outils pour apprendre

- fiche n°1 : développer les outils méthodologiques, les rituels pour les élèves
- fiche n°2 : développer les liens école/famille pour la continuité des apprentissages, produire des outils lisibles pour les élèves et les familles

Chacune de ces fiches comportent un volet numérique. L'installation progressive des ordinateurs dans les classes va nous permettre d'introduire le numérique via notre pratique scolaire.

La municipalité demande à avoir un exemplaire du projet d'école.

4. équipement informatique, information Wifi

Equipement informatique : La municipalité a investi en fin d'année scolaire 2016 dans un vidéoprojecteur pour chaque école de la ville ainsi que dans 15 tablettes. Il est difficile d'utiliser actuellement le vidéoprojecteur car il n'y a pas d'ordinateur qui va avec, les classes ne sont pas équipées en écran de projection.

Les tablettes sont réparties dans une classe maternelle (maternelle Mazué) et une classe élémentaire (élémentaire Blum, classe des CE1/CE2) de la ville pour tester les logiciels. Ces tablettes seront à l'issue, utilisables par toutes les écoles. Régulièrement, la municipalité, les enseignants et l'animateur informatique de la circonscription se rencontrent pour faire un état des lieux de l'avancement dans la mise en œuvre de l'expérimentation.

Parallèlement, les classes de l'école commencent à être équipées en ordinateurs et connexion réseau Internet. Depuis les vacances de février, toutes les classes du RDC sont équipées.

Ce sont les ordinateurs de la salle informatique qui sont déployés dans les classes. La ville possède un serveur spécifique pour les écoles. A noter que le système d'exploitation retenu par la ville est Linux. Toutefois, des problèmes sont régulièrement rencontrés (problème de connexion à Internet, problème dans l'affichage des fenêtres). Le système d'exploitation Linux pose le souci d'être en anglais, ne facilitant pas l'autonomie des élèves.

Le service informatique sera sollicité pour dépannage. M. Prospa, parent l'élève demande à être présent lors d'une intervention de maintenance informatique.

La municipalité étale son projet numérique sur plusieurs années où d'autres investissements pourront être faits.

Il est également signalé que les TBI montrent des signes de faiblesses au niveau de la lumière (lié au paramétrage, à l'ancienneté de la lumière ?). **Une demande de travaux sera également faite.**

Information Wifi : pour rendre l'utilisation des tablettes optimales, la possibilité d'avoir une borne WIFI dans l'école est nécessaire. Actuellement, l'accès Internet est uniquement filaire.

Pour rendre possible l'installation d'une borne Wifi au sein de l'école, une information doit être faite au préalable en Conseil d'école. Le ministère de l'éducation nationale met à dispositif un référentiel Wifi qui régit son utilisation (*usage et cadre juridique, cadre technique, radiofréquences et santé - version 1.0 mai 2015 et loi n°2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques*). Ces textes informent qu'une borne Wifi rayonne en moyenne 10 fois moins à sa puissance maximale qu'un téléphone mobile, qu'il est interdit d'installer une borne Wifi dans les espaces recevant des enfants de moins de 3 ans, qu'en élémentaire, le Wifi doit pouvoir être coupé s'il n'est pas utilisé.

La municipalité a déjà investi dans des bornes WIFI, l'installation au sein de l'école pourra donc être faite suite à l'information en Conseil d'école.

5. hygiène et sécurité

- Portail école : des grilles ont été installées en plus du cache sur la gâche électrique d'ouverture du portail car des usagers continuaient à passer la main pour entrer dans l'école sans s'être présentés. L'interphone de la classe ULIS ne fonctionne pas toujours (les personnes extérieures sonnent mais ce n'est pas entendu dans la classe). **Une demande de dépannage sera faite.**

- La municipalité a complété entièrement la mallette PPMS. Toute la liste proposée par le ministère a été fournie. Il reste les « jeux » pour occuper les élèves dans la mesure où on devrait se confiner sur un temps long. **Un appel aux dons aux parents sera fait.**

A l'heure actuelle, la mallette PPMS est conservée dans le bureau de la directrice. Selon le lieu où le confinement se fera (classe ou cave), elle devra donc être entièrement déplacée. Cette mallette est maintenant volumineuse et lourde.

A noter que lors de l'évacuation dans les caves, le sol des caves fait de cailloux est très poussiéreux.
Une demande sera faite pour équiper les caves de bâches pour limiter la poussière et favoriser l'assise des élèves.

- PPMS : la direction des services de l'éducation nationale a produit un espace numérique où tous les bilans des exercices (incendie, évacuation, confinement) doit être communiqué.

6. projets pédagogiques

Français :

- Rencontres avec la médiathèque et l'auteur de jeunesse : Antonin Louchard : CP - création de livre, interview de l'auteur par les élèves
- rencontre avec les conteuses ULIS et CP sur les contes traditionnels.
- ULIS : raconte-tapis avec la Ruche, les jeudis sur l'histoire du *Vilain petit canard*.
- cinéma 2^{ème} séance : CP (le roi et l'oiseau) et CM1 (un animal, des animaux) à l'Eldorado
- Auditorium : CP avec *Little Nemo in Slumberland*
- Dix moi 10 mots en lien avec la médiathèque : ULIS, CM1 et CM2. La classe des CM2 (en lien avec le numérique) a produit avec les tablettes de la médiathèque des Emôticônes, fait des saynètes, des œuvres plastiques avec du vieux matériel informatique.
- correspondance avec le Sénégal, avec une classe de Nianiar : CP et l'association Grandir Au Sénégal.

à venir : pour le salon de la BD, les rencontres avec des auteurs pour chaque classe le jeudi 30 mars : Les CP et ULIS rencontreront Armelle Modéré, les CE1 et CE1/CE2 : Baloo, les CM1 et CM2 : Michel Burdin

- Auditorium : CM1 et CM2 : *West Side Story*

Arts plastiques :

- mardi 6 décembre : Consortium CE1/CE2 pour visiter l'exposition de Rodney Graham
- concours de masque de Carnaval avec la médiathèque sur l'auteur de jeunesse : Antonin Louchard (CE1/CE2)
- « l'Art pour le dire » : participation de la classe ULIS avec réalisation d'une structure sur le thème du mouvement. Cette structure sera ensuite exposée au Parc de la Colombière.

TICE :

- CM2 : la classe participe au rallye Internet cycle 3 sur le thème de la Bourgogne.

Langue étrangère :

- Initiation et découverte de l'allemand avec le collège et les CM2, le 7 mars. La classe bilangue de 6^{ème} 4 est venue à l'école, accompagnée de 4 professeurs de collèges. Les CM2 se rendront ensuite au collège en mai pour une nouvelle rencontre.

EMC :

- vendredi 18 novembre : CE1/CE2 : visite à la médiathèque expo sur les *Chemins de l'école*
- débat philo pour les CM1 avec Pascal Durand de l'OCCE
- rencontre intergénérationnelle CM2 et personnes âgées autour d'un loto (21 mars, l'après-midi à l'espace Jean Bouhey)

Histoire :

- jeudi 10 novembre : CM1 et CM2 : visite à la médiathèque expo sur la *Grande Guerre*

EPS :

- CP, ULIS, CE1 (de la classe des CE1/CE2), CM1, CM2 : cycle piscine à la piscine Olympique, à noter que les CM1 et CM2 ont participé à une séance en lien avec le Handisport le lundi 13 mars : *Nager dans la peau d'un autre* avec des ateliers tenus par des personnes en situation de handicap moteur.
- CP et CE1/CE2 : cycle escalade (janvier-février)
- CE1 : gym (janvier-février)
- CP et CE1 : jeux d'opposition (mars-avril)
- CM2 : cycle Accro-sport à VPR (janvier-février), une représentation a été faite à la classe ULIS ainsi qu'une initiation



- **parcours du cœur** : randonnées à vélo avec l'ALC Cycle de Longvic (5 bénévoles 2) le **mercredi 12 avril**, une randonnée à pied sera proposée aux élèves ne maîtrisant pas le vélo ou n'ayant pas de vélo. En amont, les classes de CM1 et CM2 bénéficieront d'une intervention avec la Maïf. Autour des parcours du cœur, des élèves de BTS ESF proposeront une intervention sur l'alimentation à la classe ULIS et une intervention pour les bénéfices du sport pour les CE1/CE2

=> pour rendre possible la randonnée à pied, la présence de Mme Lanarre (un mercredi sur 2) est à vérifier.

=> Les familles seront informées que le vélo de leur enfant doit être en bon état (frein, pneu gonflé) + port du casque

Sciences :

- Latitude 21 : ULIS - 24 mars, atelier autour de l'argile
- Plantation dans les 4 massifs des saisons de l'école : CP, ULIS, CE1

Musique :

- Spectacle sur le thème de la Citoyenneté à l'espace Jean Bouhey, le 31 janvier pour les CM1, CM2 et ULIS suite aux interventions avec Mireille, l'intervenante musique.
- Les séances avec Mireille ont commencé pour les CP, CE1 et CE1/CE2. Le spectacle initialement prévu le jeudi 22 juin 2017 est **déplacé au jeudi 15 juin à l'espace Jean Bouhey**.

Carnaval à l'école :

Le vendredi 24 février, veille des vacances, les élèves étaient invités à se costumer.

7. Guynemer Parc et son école en fête

La fête de l'école se déroulera **vendredi 23 juin à l'école**. Le spectacle des élèves regroupant la maternelle, le périscolaire, l'école de musique et l'école élémentaire ouvrira la fête de **17h30** à 18h30. Les stands de jeux et alimentaires, proposés par les parents d'élèves, les associations, les services de la ville seront ensuite ouverts jusqu'à **20h30**.

Les représentants des parents d'élèves feront passer un mot afin de demander l'aide aux parents d'élèves de l'école pour la tenue des stands.

8. bilan financier de la coopérative scolaire

arrêté des comptes au 03/11/16 : + 3513,41 €			
entrée		sortie	
reste participation parent spectacle JMF CM1 + cinéma n°1 - CM1 + JMF CM2	+183,8€	règlement atelier JMF CM1, CM2	-130€
reste participation parent spectacle JMF ULIS/CP	+2,5€	règlement spectacle JMF CM1, CM2	-220€
participation parent cinéma n°1 - CP	+17,50€	règlement cinéma n°1 - CP, CM1	-82,80
don familles	+40€	impayé librairie Grangier 2015/2016	-43,41€
subvention arbres de Noël municipalité	+181€	spectacle de Noël pour toutes les classes	-484€
participation parent cinéma n°2 - CM1	+23€	règlement cinéma n°2 - CM1	-50,60€
bénéfice photo de classe	+335,71€	acompte Sortie Musée Ecole d'Autrefois - CE1, CE1/CE2	-108€
participation parent opéra CP	+51€	opéra CP	-93,50€
participation parent cinéma n°2 - CP	+16€	règlement cinéma n°2 - CP	-36,8
bénéfice buvette spectacle CM1, CM2, ULIS	+73,13€	décor spectacle CM1, CM2, ULIS	-71,45€
		spectacle opéra CM1, CM2	- 247,50€
sous total	+923,64	sous total	-1568,06
arrêté des comptes au 14/13/17 : +2868,99€			

Remerciement :

- aux services techniques de la ville pour l'entretien régulier et efficace de l'école,
- aux parents d'élèves qui se sont occupés de la buvette lors du spectacle Citoyen,
- à Morgane Jorand qui s'est chargée de filmer le spectacle, permettant aux élèves de conserver un souvenir,
- aux parents bénévoles qui accompagnent lors des sorties scolaires,
- à M. Bonnamour pour ses interventions de qualité auprès des élèves.

La séance est levée à 18h55.

La présidente Mme Antemi, directrice de l'école	La secrétaire Mme Pawka, représentante des parents d'élèves
--	--